



## SOMMAIRE

- Election du bureau
- Formation Ocapiat : Nouvelles règles de prise en charge
- Rappel : commande de capsules et pièges sexuels 2023
- Abricot : Cécidomyie des fleurs
- Poirier : Point sur les bourgeons ébouriffés
- Poirier : Lutte contre le Psylle
- Abricotier : Lutte contre la Cloque
- Poirier : Point sur les floraisons
- Gestion des ruches au verger
- Cerisier : voyage d'étude au Chili

### Election du bureau

Le conseil électif s'est tenu ce lundi 30 janvier et a renouvelé les membres du bureau dans son intégralité :

- Daniel LASCAUX	Président
- Arnaud BREGUIER	Vice-président
- Frédéric CHABERT	Secrétaire adjoint
- Paul MOUROT	Secrétaire
- Christophe RIPOLLES	Trésorier
- Vincent TATON	Trésorier adjoint

### Formation Ocapiat : Nouvelles règles de prise en charge

*Audrey PIFFADY DURIEUX*

Le GRCETA est certifié Qualiopi depuis décembre 2021 et dispense donc des formations qui peuvent être prises en charge en mobilisant le dispositif BOOST COMPÉTENCE d'Ocapiat

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, **les règles de prise en charge des formations ont été modifiées** comme suit :

- Une demande d'accord préalable doit être faite sur le site [www.ocapiat.fr](http://www.ocapiat.fr) entre 2 mois et le premier jour de réalisation de la formation
- Les coûts pédagogiques pris en charge sont plafonnés à 1200 € par formation
- Les frais annexes (hébergement, restauration, transport) ne sont plus pris en charge

Il est possible de faire plusieurs demandes de prise en charge Boost Compétence par an (dans la limite des fonds disponibles).

#### Ce qui ne change pas :

- Les dossiers des entreprises de moins de 11 salariés sont gérés par Paris et les dossiers des entreprises entre 12 et 50 salariés sont gérés en région
- La prise en charge des salaires à hauteur de 12€/heure/salarié
- La prise en charge à hauteur de 45 % du coût de la formation (coût de la formation = coût pédagogique plafonné à 1200€ et prise en charge des salaires 12€/h/salarié)

Pour toute question ou demande de formation, vous pouvez contacter Sylvie ou Audrey.

## Poirier : Point d'étape sur les bourgeons ébouriffés

*Pascal BORIOLI, Sandrine MONTIGNY, Lilia COUCHET*

Comme signalé dans l'Info Ceta de décembre 2022, on constate dans de nombreuses parcelles la présence de boutons floraux ébouriffés, à des niveaux très faibles à sérieux (en AB notamment).

L'hypothèse de cet état physiologique se précise : l'Anthonome d'automne du poirier.

En effet, à partir de boutons prélevés le 19 janvier dernier, une série d'observations réalisées sous loupe binoculaire par Sandrine et Lilia conforte cette hypothèse.

Dans une parcelle de Williams conduite en AB, nous avons prélevé toute une série de boutons floraux ébouriffés. Les contrôles visuels, destructifs, ont été faits sur des boutons différents à 2 dates : le 19 janvier et le 1<sup>er</sup> février.

### Observations du 19 janvier 2023

*(photos GRCETA)*

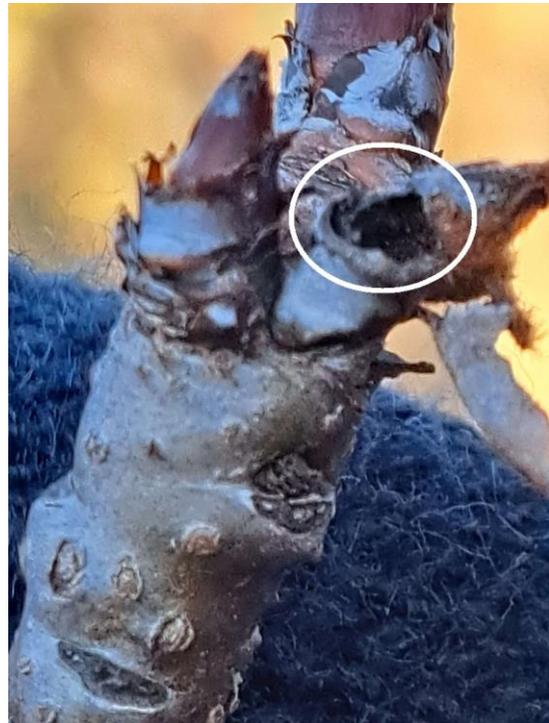


*Photos 1 : exemple de bourgeon ébouriffé*



*Photo 2 : Bourgeon ébouriffé avec chancre. Potentiel Pseudomonas (ou autre) confirmé.*

La stratégie de lutte préconisée dans l'Info Ceta de décembre 2022 répond à cette situation.



*Photo 3 : attaque d'Anthonome en 2022, avec trou de sortie de la larve en saison*



*Photo 4 : Présence probable d'un œuf d'Anthonome (pondu en fin d'été) et de sa loge (cavité sombre)*

### Observations du 1er février 2023

*(photos GRCETA)*

En conservant les bourgeons prélevés le 19 janvier, on a pu suivre l'évolution de l'œuf supposé.



*Photo 5 : Type de bouton floral observé*



*Photo 6 : Evolution de l'œuf qui semble en voie d'éclosion*

La présence de l'Anthonome est donc confirmée de manière précoce. Cependant, aucun traitement actuel n'est efficace tant que la larve ne quitte pas le bouton qui va avorter et sécher.

Il est donc **primordial** de repérer les parcelles concernées pour une intervention à réaliser fin août – septembre 2023, en fonction du retour des adultes pour pondre.

### Rappel : Commande de capsules et pièges sexuels 2023

Pensez à nous renvoyer rapidement votre bon de commande de pièges et capsules pour la saison 2023. La surveillance des ravageurs "secondaires" présente un intérêt certain, notamment en confusion.

Au-delà du 15 février, le tarif ne pourra être maintenu et les frais de port seront à votre charge.

## **Abricotier : Cécidomyie sur fleur**

*Christophe MOUIREN*

Comme abordé lors de la journée phytosanitaire Noyau, le risque d'attaques de Cécidomyie sur fleurs d'abricot est réel (voir alerte mail du 1<sup>er</sup> février). Depuis, nous avons constaté qu'au moindre réchauffement climatique, ce vol peut être très intense, aussi bien en conventionnel qu'en AB.

Contrôler au moment chaud de la journée la présence ou non de ce vol dans vos parcelles.

En PFI, la stratégie ECA devrait suffire.

En AB, contacter votre conseiller.

## **Poirier : Lutte contre le Psylle**

*Pascal BORIOLI*

Avec les quelques heures de temps doux par jour, les pontes de Psylle peuvent s'amplifier.

En fonction des stratégies mises en œuvre, contrôler vos parcelles pour renouveler, si nécessaire, la barrière physique, ou valider en PFI, la stratégie Huile + Pyréthrinolide efficace contre le puceron mauve.

## **Pêcher : Lutte contre la Cloque**

*Christophe MOUIREN*

Depuis 3 semaines, les conditions climatiques sont très défavorables à ce champignon.

Rester vigilant pour une reprise de la couverture préventive avant le prochain épisode pluvieux.

## **Poirier : Point sur les floraisons**

*Pascal BORIOLI*

Comme déjà indiqué, un bon nombre de parcelles de poirier et plus particulièrement Guyot, présente un déficit flagrant du niveau de floraison. Après un chantier de taille très allégé, il semble important d'assurer au mieux la pollinisation, aussi bien par la mise en place de ruches (voir ci-dessous) que par la distribution de bouquets pollinisateurs (très difficiles à trouver).

## **Gestion des ruches au verger**

*Pascal BORIOLI*

Vous trouverez ci-joint la liste des apiculteurs professionnels susceptibles de louer leurs ruches.

Très prochainement et dans la continuité du projet Fleur, un site internet devrait permettre de déposer des demandes de location et de consulter les propositions des apiculteurs.

Plus d'informations à suivre.

## **Voyage d'étude sur la cerise au Chili**

*Jean Philippe ROUVIER*

A l'initiative de Pascal GAILET, un voyage d'étude sur la production de cerises au Chili s'est déroulé du 30 novembre au 11 décembre 2022, en pleine saison de récolte dans l'hémisphère sud.

Jean Philippe Rouvier y a participé pour le GRCETA.

Le développement de cette culture est impressionnant dans ce pays. Nous avons profité de nombreux contacts sur place (en particulier Vincent Reynaud, directeur .....qui nous ont permis d'organiser de nombreuses visites intéressantes et de faire le point sur la production de cerise Chilienne.

Un compte rendu est disponible si vous voulez en savoir plus.